

28 mai 2021

La Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux a effectué une révision des consignes concernant les cérémonies funéraires. Vous trouverez ci-dessous des précisions par rapport aux révisions de ces consignes. **Elles sont en vigueur dès maintenant.**

### **Il est possible de tenir plus d'une cérémonie funéraire par défunt.**

Pour les **entreprises de services funéraires qui détiennent un permis délivré par le ministre de la Santé et des Services sociaux**, cela implique le respect des consignes suivantes, en plus des consignes sanitaires habituelles (respect de la distanciation physique, lavage des mains, etc.) :

- Le nombre **maximum de personnes** pour les activités funéraires en zone **verte** et **jaune** est de **50 participants par cérémonie funéraire (salle)** (excluant les travailleurs de l'entreprise de services funéraires. (À compter du 14 Juin 2021))
- Le nombre **maximum de personnes** pour les activités funéraires en zone **orange** est de **25 participants par cérémonie funéraire (salle)** (excluant les travailleurs de l'entreprise de services funéraires et les bénévoles);
- La tenue d'un registre des visiteurs pour les entreprises de services funéraires est **obligatoire dans toutes les zones**, tous les visiteurs devront y être inscrits; ce registre doit contenir les informations suivantes : les noms, les numéros de téléphone et, le cas échéant, les adresses électroniques de tous les participants.
- Lorsque la cérémonie funéraire a lieu à l'extérieur, les mêmes consignes s'appliquent selon la couleur de la zone.

Également, depuis le 28 mai dernier, **il est possible d'autoriser une rotation des personnes lors de l'exposition d'une dépouille ou des cendres et lors de la réception des condoléances.** Donc, si des personnes quittent la salle, vous pouvez les remplacer, à condition que le nombre de personnes présentes simultanément ne dépasse jamais le maximum prévu.

Nous vous rappelons que ces consignes sont susceptibles d'évoluer rapidement en fonction de la situation épidémiologique au Québec. Nous vous informerons de tout changement à cet égard. De plus, nous tenons à vous souligner que nous sommes sensibles aux enjeux que ces mesures peuvent engendrer, chaque effort compte pour limiter la propagation et éradiquer cette pandémie.